



Fiche terminologique n°108

TERME ÉTUDIÉ : **school-based management**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DOMAINES : éducation élémentaire et secondaire : administration et financement de l'éducation

DÉFINITION : [M]anagement whereby "many of the decisions most directly affecting schools are made at the school level, with significant input from those who will be responsible for implementing those decisions."

CONTEXTE : 1. "Essentially, school-based management attempts to place varying degrees of educational accountability and management of personnel and resources in individual schools. Its fundamental purpose is to empower school staff to create conditions in schools that facilitate continuous improvement, innovation and professional development."

2. "Site-based management is a process of governing that decentralizes decision making to the individual school. It moves the process of creating solutions from the boardroom and district office to personnel in the local school. Site-based management is based on the premise that the students, teachers, parents, administrators [...] are the people best qualified to develop and implement solutions to achieve desired results."

TERME ÉTUDIÉ : **gestion par l'école**

VARIANTES ORTHOGRAPHIQUES :

SYNONYMES :

TERMES DÉCONSEILLÉS :

DÉFINITION : Gestion décentralisée qui favorise la prise de décisions à l'échelon de l'école en collaboration avec les divers membres intéressés de la communauté tels que le personnel enseignant, les parents et, au palier secondaire, les élèves.

CONTEXTE : « L'amélioration de la gestion et de l'imputabilité des écoles, rendue possible par le modèle de la gestion par l'école, peut mener à de meilleurs résultats aux examens ou à une réduction du taux de décrochage. »

JUSTIFICATION : En l'absence d'équivalents français relevés pour exprimer ce concept d'origine étatsunienne, le Réseau a proposé différentes solutions composées avec le mot clé «gestion» : «gestion par décision en école», «gestion confiée ou déléguée à l'école», «gestion assumée par l'école», «gestion relevant de l'école» et ainsi de suite. Toutes présentent l'inconvénient d'être des périphrases inutilement longues et peu maniables, d'autant plus que d'autres déterminatifs s'y ajoutent fréquemment, comme dans les termes anglais «school-based budget management» et «school-based curriculum management».

Le Réseau propose donc le terme «gestion par l'école» qui est la forme la plus simple. Le terme correspond à la notion, laisse le degré d'autonomie inexprimé comme en anglais et permet l'adjonction de-déterminatifs : «gestion du budget par l'école», «gestion du programme d'études par l'école», etc. Par conséquent, le Réseau recommande le terme «gestion par l'école».

DATE DE RÉDACTION : février 1990